



Ville et campagne...
AU NATUREL

Lac-Etchemin

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 6 avril 2021

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA
MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous transmets les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe¹. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2020.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2020.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2020 :

Municipalité de Lac-Etchemin		
Revenus	(7 120 044)	\$
Charges de fonctionnement	6 707 476	\$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	(412 568)	\$
Immobilisations	(1 418 668)	\$
Produit de cession	(90 000)	\$
(Gain) perte sur cession	72 943	\$
Coût des propriétés vendues	(600)	\$
Réduction de valeur	(15 812)	\$
Financement	428 475	\$
Affectations	744 167	\$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(692 093)	\$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés	(1 922 519)	\$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2020 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directeur général et secrétaire-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du mardi 6 avril 2021. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, *l'Info du Lac*, édition d'avril 2021 (Volume 30 No 2).

le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2020 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 2 734 165 \$ pour l'année 2020.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 3 373 118 \$) réalisés pour l'année 2020 :

- Le renforcement des rangs (45 540 \$ de gravier), le lignage de rues et de la piste cyclable (5 201 \$), l'épandage d'abat-poussière (36 447 \$), le fauchage de fossés (13 753 \$), le rapiéçage des rues et des rangs (20 588 \$) et la réfection en béton bitumineux des rangs (134 397 \$).
- Des travaux de réfection de la rue Gourde (38 092 \$), de la rue Ouellet (49 626 \$) ainsi que la fermeture d'une partie du fossé de la route du Sanctuaire (9 961 \$) ont été réalisés.
- La réfection et le pavage d'un tronçon de 100 mètres dans le 12^e Rang a été fait (58 064 \$) dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration (PPA).
- Le remplacement de deux (2) ponceaux dans la route du Sanctuaire ainsi que le pavage d'un tronçon d'environ 3 km de la route ont aussi été effectués (766 162 \$) dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL).
- Des services d'ingénierie pour la réfection de deux (2) ponceaux endommagés par les pluies diluviennes en novembre 2019 ont été engagés (13 625 \$).
- Des travaux de finition pour la mise en opération de l'aérodrome ont été réalisés (109 151 \$) avec des contributions financières de la MRC des Etchemins dans le cadre du Plan de relance ainsi que de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS).
- La construction d'un nouvel entrepôt d'abrasifs (416 429 \$) dans le cadre du Programme infrastructures Québec-Municipalités.
- Le remplacement de portes et de fenêtres dans certains bâtiments municipaux ainsi que la réfection de la dalle du plancher de béton au garage municipal (100 652 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec – améliorations à des fins d'efficacité énergétique.
- L'ajout de deux (2) luminaires de rues a été fait (3 906 \$).
- L'achat d'une nouvelle déneigeuse 4x4 avec benne et équipements de déneigement (364 140 \$).
- La réalisation de travaux de peinture de la camionnette 4x4 GMC 2014 (1 575 \$).
- Des travaux de réfection de la conduite de refoulement aux étangs d'épuration du secteur de l'ex-Ville (154 079 \$) ainsi que de la conduite d'égout d'une partie de la 2^e Avenue (84 501 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).
- La mise à niveau d'équipements pour le traitement de l'eau potable (63 682 \$) ainsi que la mise aux normes des stations de pompage pour les eaux usées (19 928 \$) ont été finalisés dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.
- Un mandat d'ingénierie a été réalisé pour l'analyse de vulnérabilité de la source d'eau potable de l'ex-Ville (23 035 \$).
- L'achat d'un échantillonneur supplémentaire pour le traitement des eaux usées (3 942 \$).
- La fabrication en régie d'un système d'arrosage et de nettoyage mobile (9 024 \$).
- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont la réfection d'une partie de la toiture (10 341 \$).
- Le remplacement de la resurfaeuse à l'aréna (63 467 \$).
- La réfection du palier extérieur avant au Centre des arts et de la culture (10 292 \$).

- Les travaux de remplacement d'éclairage et de clôtures de certains terrains sportifs de même que le déménagement du parc de planches à roulettes ont été effectués dans le cadre de la mise à niveau des terrains sportifs de la 1^{re} Avenue (285 794 \$) Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR).
- La terminaison des travaux de réfection et de mise aux normes de l'édifice municipal (391 924 \$) de même que l'achat d'ameublement de bureau, de stores, d'installation d'une enseigne et d'identification des locaux (55 635 \$) ont été faits.
- L'aménagement d'un point d'eau dans le 12^e Rang (3 210 \$), la réparation de la peinture et le remplacement des bandes réfléchissantes du camion GMC 2013 (2 777 \$) puis l'achat de 2 habits de combat (4 179 \$) ont été effectués pour le service de sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2020, deux règlements d'emprunt ont été adoptés. Le premier référait à l'acquisition d'un camion de déneigement neuf avec équipements connexes décrétant un emprunt au montant maximal de 375 000 \$ dont le montant réellement financé de 360 100 \$ est entièrement à la charge de tous les contribuables.

Le deuxième règlement d'emprunt référait à des travaux de construction d'un entrepôt pour abrasifs au montant maximal de 447 000 \$ dont le montant réellement financé de 246 400 \$ est entièrement subventionné par le gouvernement du Québec (Programme de Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – volet 1 Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire.

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2020, l'endettement non consolidé du secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin se chiffrait à 774 290 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 752 917 \$ pour une somme totale de la dette de 3 527 207 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2018 à 2020 :

<i>Années</i>	<i>Secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin</i>	<i>Municipalité de Lac-Etchemin (Endettement affecté à l'ensemble)</i>	<i>Total ²</i>
2018	1 003 400 \$	2 063 900 \$	3 067 300 \$
2019	888 800 \$	2 725 131 \$	3 613 931 \$
2020	774 290 \$	2 752 917 \$	3 527 207 \$

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y

² Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec ne sont pas inclus dans cet endettement.

emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2020 :

- 32 945 \$ pour l'achat d'ameublement de bureau pour l'édifice municipal.
- 9 024 \$ pour un système d'arrosage et de nettoyage mobile.
- - 14 927 \$ pour ajuster le montant de l'année 2019 pour le remplacement des lumières du réseau de l'éclairage public par des lampes au LED avec services connexes.
- 63 452 \$ pour le remplacement de la resurfaceuse à l'aréna.
- 109 516 \$ pour une partie des coûts de mise à niveau des infrastructures sportives du secteur de la 1^{re} Avenue.

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les conseillères et les conseillers qui siègent avec moi à la table du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, aux cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Mesdames, messieurs, merci de votre attention.

LE MAIRE,
CAMIL TURMEL